

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!
*909*2#

Forfaits Semaines		
Prix	Volume	Validité
1000F	1Go	7jours
1500F	1,6Go	7jours

Consultation au 9099#
togocom.tg | 1 0 1
Avancez. Pour vous. Pour tous.

Plus de Mégas *909*2#

Nouveau

Togocom

DIAMANT NOIR

350 600 kcal

Eau
Malt
Houblon

AVEC DIAMANT... ON EST ENSEMBLE!

Ni à gauche ni à droite même pas au centre

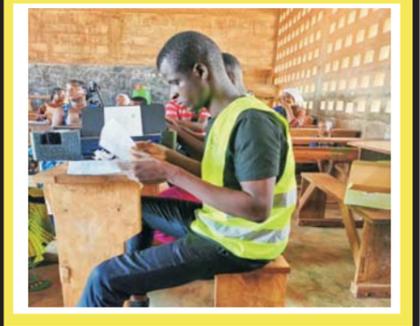


Le Libéral

N°622

Recensement électoral : P.4
Les raisons de la forte mobilisation

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion Mercredi 10 Mai 2023



L'OTR va démarrer une campagne nationale de recensement du foncier P.2

Faure Gnassingbé annoncé à l'Elysée ce 10 mai

Etablissements privés d'enseignement supérieur : 37 sur 47 délivrent des diplômes non reconnus par le CAMES P.4

La PM au FESMA P.2

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

SAFER



L'OTR va démarrer une campagne nationale de recensement du foncier

L'Office togolais des recettes (OTR) va procéder à compter du 22 mai prochain, à une campagne nationale de recensement du foncier. Le projet est financé par l'Agence française de développement (AFD). La première phase a été lancée en fin de semaine dernière à Lomé (vendredi 5 mai) dans les communes d'Agoènyivé 1 et 2 et durera trois mois.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la modernisation du cadastre au Togo. Durant cette campagne, des informations seront collectées pour constituer un cadastre numérique et moderne qui facilitera la mise en œuvre des plans de développement, apprend-on. Précisément les propriétés non bâties, les immeubles administratifs, les maisons à usage



professionnel ou à titre d'habitation et autres seront recensés et géo-référencés.

Ce recensement foncier, in fine, permettra également « la sécurisation des propriétés foncières afin d'éviter les doubles ventes, sources de nombreux litiges fonciers qui occupent 80% des affaires en jugement devant les tribunaux et Cours d'Appel du Togo », selon la Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement.

« Le but du recensement foncier est de mettre la population à l'abri des

litiges. De fait, les informations cadastrales datant d'avant 2007, seront actualisées pour un meilleur développement urbain », a déclaré, le directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR, Afossoro DONKO. Le processus se poursuivra avec la totalité des communes de la capitale et de l'intérieur du pays. Notons que le collecteur des impôts a déclaré 2023, l'année de la fiscalité foncière.■

source
depeches@autogo.tg

Culture ::

La PM au FESMA

Lancée le 26 avril dernier sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-LOME), la 2ème édition du Festival « La Marmite » (FESMA) bat son plein. Les festivaliers ont reçu le dimanche 7 mai la visite d'une délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre, Victoire TOMEGAHDGBE.

proposée à travers des dégustations des produits.

La visite de la délégation gouvernementale a été saluée par les organisateurs du festival, qui ont exprimé leur reconnaissance pour l'intérêt et le soutien que le gouvernement accorde à cette initiative. Il faut rappeler que le Festival « La Marmite » est une initiative de l'Agence Focus Yakou,



La cheffe du gouvernement avait à ses côtés, le ministre Secrétaire général du gouvernement, Kanka-Malik NATCHABA et le ministre de la culture et du tourisme, Kossi Gbényo LAMADOKOU. Cette visite a été l'occasion pour les autorités gouvernementales de découvrir les stands, d'échanger avec les exposants et d'apprécier la diversité culinaire

qui a pour objectif de promouvoir la gastronomie africaine et les produits locaux. C'est donc une foire pour les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les grossistes, les artisans, les commerçants, les industriels, les financiers ou encore les institutionnels. Une centaine d'exposants venus du Togo et des pays de la sous-région y participent. Le festival a pris fin ce mardi 9 mai.■



Hebdomadaire Togoais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

PETCHEZI P. D. Fabrice

Comité de Rédaction

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie

JPB

Adresse

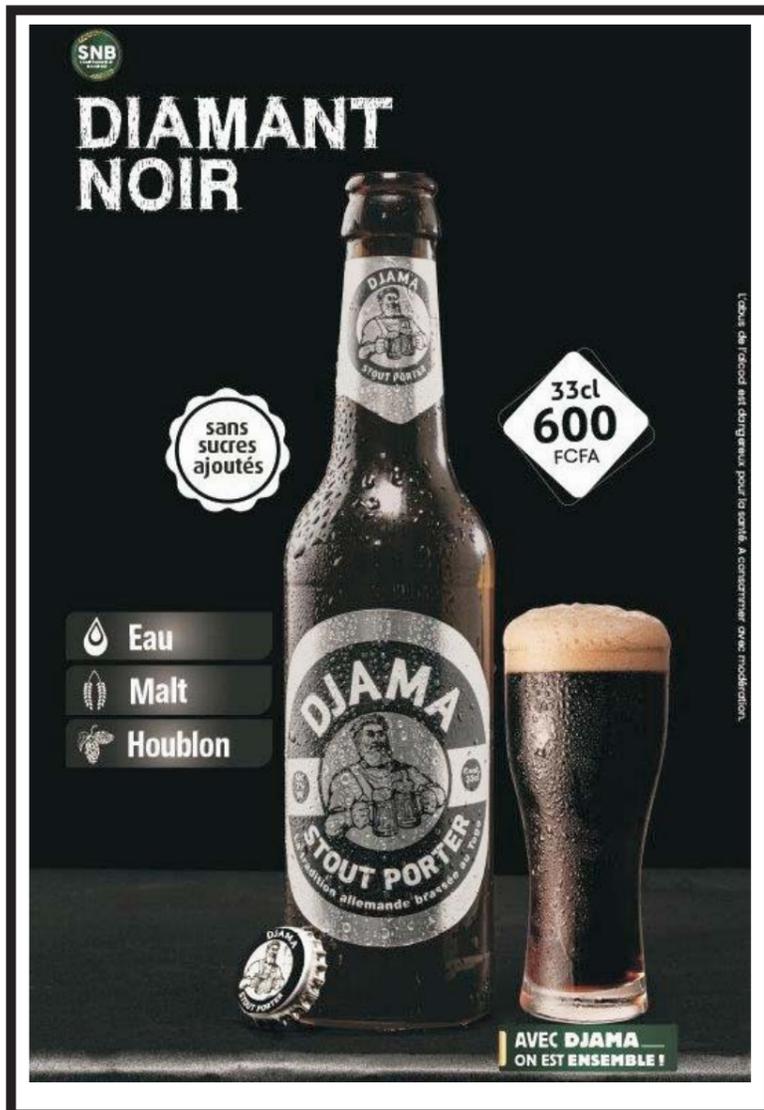
Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Démakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

SDR

Tirage

1000 exemplaires



LE LIBÉRAL, c'est tous les mercredis

Couronnement du Roi Charles III d'Angleterre : Faure Gnassingbé parmi les invités

C'est l'un des événements majeurs du week-end. Il s'agit du couronnement samedi dernier du Roi Charles III d'Angleterre et de son épouse, Camilla Parker BOWLES comme Reine. L'événement, historique, a réuni à l'abbaye de Westminster plus de 2.000 invités de marque, parmi lesquels, le Président Togolais, Faure GNASSINGBE.



Durant la cérémonie, l'onction par recevoir la couronne de Charles a prêté serment l'archevêque de saint Édouard, vieille de de gouverner avec Canterbury, Justin 360 ans, après sa mère, justice et de défendre WELBY, avec de l'huile la reine Élisabeth II, l'Église d'Angleterre, sainte consacrée à Jérusalem. À 74 ans, dernier. Charles est le monarque Notons qu'à la veille de avant de recevoir britannique le plus âgé à la consécration, une



rencontre a été organisée au Marlborough House à Londres, entre les leaders du Commonwealth et le nouveau souverain. L'occasion pour ces derniers d'évoquer les objectifs de l'organisation, notamment la paix mondiale, la promotion du commerce libre, la lutte contre la pauvreté, ainsi que les défis liés aux jeunes et femmes.

Le Président Faure GNASSINGBE et ses pairs ont renouvelé à

cette occasion leurs engagements à poursuivre les politiques de renforcement de la grande famille du Commonwealth et à promouvoir l'unité, l'autonomisation des jeunes dans cet espace. Admis en tant que 56ème membre de l'Organisation en juin 2022, le Togo a été officiellement consacré le 20 octobre 2022 lors de la cérémonie du Flag raising à Londres. A cette occasion, le numéro 1 Togolais a été reçu par le monarque à Buckingham Palace. ■

Faure Gnassingbé annoncé à l'Elysée ce 10 mai

Le Président de la République togolaise est attendu ce 10 mai à l'Elysée. C'est un communiqué de la présidence de la République qui l'annonce.

Le communiqué précise que c'est à l'invitation de son homologue français Emmanuel MACRON.

« Les échanges entre les deux dirigeants porteront notamment sur la coopération bilatérale et sur des



questions d'ordre régional en lien avec la sécurité et le maintien de la paix », on évoque aussi un dîner au cours duquel le rôle

notable du Togo dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et l'extrémisme violent en Afrique de l'ouest et dans le Sahel, ainsi que l'engagement constant du Président Togolais Faure Essozimna Gnassingbé pour la paix et la stabilité régionales.

Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois en bilatéral en avril 2021 soit deux ans. ■

PF

Recensement électoral :

Les raisons de la forte mobilisation

Démarrée le 29 avril dernier dans la zone1, la première étape du recensement électoral qui a bénéficié de deux jours de prorogation, a pris fin ce lundi 8 mai. Contrairement aux dernières opérations effectuées en 2018 marquées par une faible participation de la population, celles de cette année connaissent une forte mobilisation caractérisée par de grandes affluences dans les Centres de Recensement et de Vote (CRV). Qu'est-ce qui a amené la population à accorder subitement autant d'intérêt pour la carte d'électeur ? Voici quelques facteurs qui expliqueraient cette attitude.

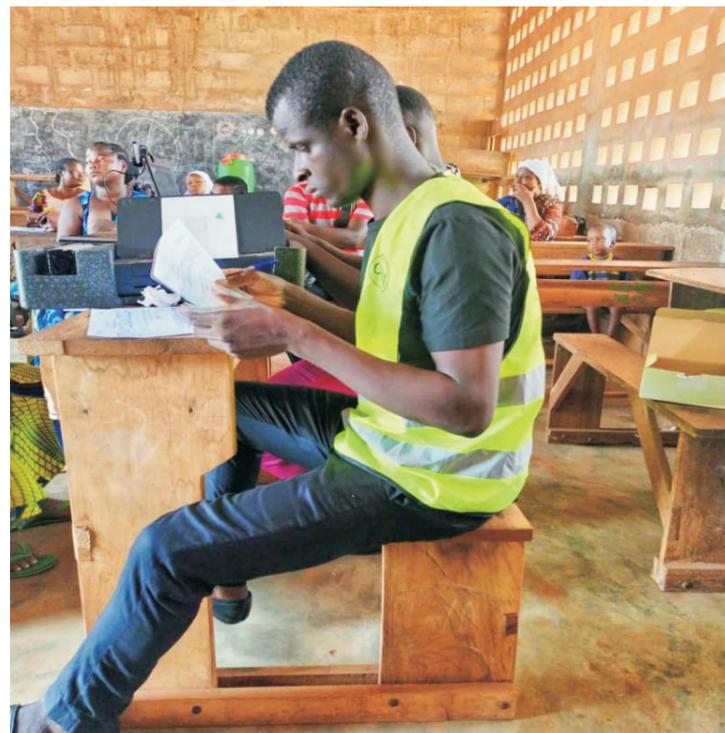
En prélude aux prochaines élections prévues cette année, les opérations du recensement électoral ont été mises en branle par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). C'est ainsi que dans la zone1 couvrant au total 08 préfectures, les opérations ont connu une forte mobilisation des Togolais en âge de voter, obligeant la CENI à accorder deux jours supplémentaires aux agents recenseurs pour enrôler le grand nombre de citoyens qui étaient restés jusque-là insatisfaits. Une prorogation jugée d'ailleurs insuffisante par les populations et plusieurs acteurs de la classe politique au vu de la grande affluence dans les CRV de toutes les préfectures (ou presque) couvertes par la zone1. Une situation qui laisse présager un fort taux de participation aux futures échéances électorales.

De l'avis de plusieurs acteurs politiques ou de la société civile, les 10 jours prévus par la CENI pour l'enrôlement dans la zone 1 sont largement insuffisants quand on se base sur les données du dernier recensement général de la population togolaise. En plus, certains estiment qu'en

tenant compte de l'engouement de la population à s'inscrire sur les listes électorales, la CENI aurait pu accorder plus de jours supplémentaires pour la réussite des opérations. « On a clôturé sans pouvoir enrôler tous ceux qui étaient venus vers nous » nous confiait un agent recenseur au Lycée Bè Plage dans le Golfe 1. Même son de cloche dans la commune d'Agoè nyivé 6 où des problèmes de rupture de fiche d'enregistrement par ici et d'encre par là ont contraint les agents des CLC à fermer leurs bureaux sans pouvoir satisfaire leurs concitoyens. « Faute de temps, nous n'avons pas pu servir tout le monde. Ils étaient encore très nombreux à être laissés sur le carreau » avoue un Président de CLC au soir du lundi 08 mai, dernier jour du recensement dans la zone 1.

A voir l'engouement suscité par ces opérations de recensement, beaucoup se demandent pourquoi les Togolais accordent cette année autant d'intérêt pour la carte d'électeur alors qu'ils étaient moins motivés il y a quelques années pour cette même cause. Après analyse, on voit bien qu'il existe plusieurs facteurs qui

expliqueraient ce changement d'attitude. Primo, il faut souligner le fait que beaucoup de Togolais ne disposent pas de carte nationale d'identité et donc logiquement, ils sautent sur cette opportunité que leur offre la CENI pour se faire délivrer au moins la carte d'électeur qui leur servirait de pièce d'identité pour opérer certaines formalités administratives en cas de besoin (en particulier, les opérations de crédit dans les micro finances). Et le fait que les anciennes cartes aient été déclarées invalides oblige un plus grand nombre de compatriotes à aller se faire établir une nouvelle carte. L'effectif de la population togolaise étant en constante évolution sur les cinq dernières années, le nombre de jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans a aussi connu une évolution remarquable sur la même période. Ce qui fait que logiquement, le nombre de demandeurs des cartes d'électeur a augmenté de façon exponentielle comparativement aux années précédentes. Secundo, l'effet Novissi. Ce programme de transferts monétaires mis en place lors de la crise sanitaire pour soutenir les ménages



vulnérables a joué un rôle de catalyseur au sein de l'opinion. Une assistance financière conditionnée à la carte d'électeur qui avait échappé à certains ménages juste parce que le précieux sésame leur faisait défaut. Ce qui avait suscité des grincements de dents dans les ménages concernés. Et dans l'esprit de beaucoup de compatriotes, il faudra désormais tout faire pour se faire établir cette carte et bénéficier éventuellement d'une assistance similaire de l'Etat au moment opportun.

Tertio, la sensibilisation des partis politiques a été aussi un élément déterminant dans la mobilisation de la population. En effet, presque tous les partis politiques qui animent habituellement la vie publique du pays ont lancé un appel à l'endroit de la population demandant à aller se faire recenser. Contrairement aux élections de 2018 où des partis importants

de l'opposition avaient prôné le boycott, les scrutins de cette année suscitent une certaine émulation au sein de la classe politique. Tous les partis (à l'exception du PNP et de la DMK) se préparent à prendre part aux prochaines élections législatives et régionales prévues avant la fin de cette année. Ce qui les amène à changer de discours, appelant leurs militants et sympathisants à se faire recenser.

En somme, il faut interpeler la CENI pour que les disfonctionnements constatés lors de la première étape du recensement et reconnus par le Gouvernement à l'occasion du dernier Conseil des ministres tenu ce lundi, soient corrigés pour la réussite des opérations dans les zone 2 et 3. Cela épargnerait notamment les populations des préfectures concernées des tracasseries et des pertes de temps dans les centres d'enrôlement. ■

Roger GBESSIA

Etablissements privés d'enseignement supérieur : 37 sur 47 délivrent des diplômes non reconnus par le CAMES

C'est le résultat d'une évaluation des offres de formations réalisée par des experts/évaluateurs nationaux et internationaux entre le 20 décembre 2020 et le 30 mai 2021. Les résultats de cette évaluation initiée par le ministère de l'enseignement supérieur et avec l'appui financier du PNUD, révèlent de nombreuses insuffisances dans les offres de formation dans les établissements privés d'enseignement supérieur.

Les statistiques indiquent par exemple que sur 47 établissements privés d'enseignement supérieur qui offrent des formations agréées par le Ministère de l'enseignement supérieur et sur ce nombre, 37 délivrent des diplômes non reconnus par le CAMES. 5 des 47 ont certains masters reconnus par le CAMES, 2 sur les 47 forment sans autorisation et 16 sur 47 ne finissent pas leur programme conformément au syllabus.

Il faut dire qu'au Togo, le secteur privé de l'enseignement supérieur absorbe à lui seul 20 à 25% de l'ensemble des étudiants.



Cependant, cette floraison d'établissements privés d'enseignement supérieur observée dans bien d'autres pays et au Togo n'est exempte de tout reproche tant sur le plan qualitatif que procédural.

Face à cette situation, le ministère en charge de l'enseignement supérieur a décidé d'harmoniser les offres de formations universitaires d'ici les

trois prochaines années. Le processus d'harmonisation a été d'ailleurs lancé le 2 mai dernier à Lomé par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, à la suite de la validation de deux documents sur l'état de l'enseignement universitaire.

Il s'agit précisément de l'harmonisation des curricula de parcours Licences des

établissements privés d'enseignement supérieur. A travers la démarche, l'exécutif togolais propose désormais aux étudiants une même formation pour une même filière, notamment en ce qui concerne le contenu des formations, le nombre d'heures pour chaque unité, les matières transversales et prioritaires, etc.

L'initiative permettra également de rendre les diplômes homogènes, équilibrés et valides tant sur le plan national qu'international. Suite au lancement du processus, une période d'assimilation de trois ans est accordée aux acteurs de

l'enseignement supérieur. A échéance, les examens de licences et autres deviendront des examens nationaux, a indiqué le ministre de l'enseignement supérieur, Ihou WATEBA.

La mise en œuvre de cette disposition sera assurée par l'Agence nationale d'Assurance Qualité, structure de régulation du secteur de l'enseignement supérieur au Togo. Selon le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de l'innovation, l'initiative est motivée par l'absence constatée des curricula officiels, validés et régulièrement mis à jour. Elle intervient dans le cadre du projet « Revue de la politique d'orientation et de promotion de la formation professionnelle vers les métiers prioritaires ».

La rédaction

Togo : Vac +, une meilleure manière pour les enfants de mettre à profit, leurs vacances

Les vacances approchent à grands pas. Selon le calendrier officiel de l'année scolaire 2022-2023, elles démarrent le 14 Juillet 2023. Et durant les deux mois que les enfants restent à la maison, nombreux sont les parents qui se posent la question de savoir comment permettre à leurs enfants de mettre à profit les vacances.

Pour répondre à cette interrogation, l'Association Sauvons l'Orphelin (A.S.O) organise pour la cinquième fois, VACANCES PLUS (VAC+) au profit de tous les enfants.

En attendant que la date de cette édition soit

dévoilée, c'est une bonne nouvelle déjà pour les parents d'élèves qui ont déjà permis à leurs enfants d'expérimenter cet événement unique en son genre. VAC+ est un événement ludique et éducatif dédié aux enfants qui leur permet

de passer de bons moments tout en apprenant en faisant des découvertes.

Pour l'édition précédente, les enfants ont eu l'occasion de visiter l'Assemblée Nationale togolaise. Une visite guidée a permis à ces enfants de découvrir



l'hémicycle et d'apprendre le rôle que joue l'AN dans un pays. Ces enfants ont également eu l'occasion de visiter le Musée national, un

endroit historique où l'on découvre les vestiges du passé qui racontent l'histoire du Togo.

Cette année encore, de nombreuses surprises

Suite à la page 7

Réforme du budget programme et transition fiscale au sein de l'UEMOA : **Deux instruments de modernisation de la politique communautaire au service des parlementaires du CIP**

Le Comité interparlementaire de l'Union économique et Monétaire Ouest-africaine (CIP-UEMOA) tient, depuis ce 8 mai 2023 à Lomé, sa 33e session extraordinaire axée sur le thème, la réforme du budget programme et la transition fiscale au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest-africaine.



Cette rencontre ambitionne de doter les parlementaires de tous les instruments efficaces et efficients leur permettant de saisir la quintessence du budget programme et la transition fiscale au sein de l'Union.

Deux interventions ont ponctué la cérémonie d'ouverture, celle du quatrième vice-président de l'Assemblée nationale, l'honorable Pacôme Amenyo Adjourouvi, représentant Mme Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale et le discours d'ouverture du Président du CIP-UEMOA, Adam Efangal.

Les deux personnalités ont témoigné leur gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République du Togo, « grand artisan de la paix et du renforcement de l'intégration communautaire » et adressé leurs fraternelles salutations à la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan.

Ils ont salué la tenue effective de ces assises et insisté sur sa portée en présence des députés nationaux, des députés du CIP-UEMOA et de la représentante résidente de l'UEMOA au Togo.

Pour le Président du CIP-UEMOA, cette session offre « l'opportunité de se

familiariser avec des thématiques importantes et d'actualité ».

Durant cinq jours, les députés membres du CIP-UEMOA vont être outillés par des experts du département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la commission de l'UEMOA à travers des communications sur le budget programme, un instrument de modernisation de la gestion des finances publiques et la transition fiscale, une stratégie pour le renforcement de l'espace budgétaire des Etats de l'Union. L'examen du thème de l'audience publique de 2023 sera également au menu des discussions.

Pour le quatrième vice-président, les défis communautaires ne peuvent être relevés que par le biais d'une innovation fiscale et budgétaire.

« Comme vous le savez, notre région vit des moments particuliers et demeure confrontée à une situation d'insécurité délétère sans précédent, qui gagne progressivement du terrain. Par ailleurs, les économies de notre espace évoluent dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques. Autant de pressions qui gravitent autour de notre espace.

De ce fait, en tant qu'élus, nous devons nous

impliquer autrement dans le processus d'intégration de notre espace. Pour y arriver, des efforts doivent se poursuivre pour notamment doter notre institution communautaire d'un budget programme adapté à la modernisation de la gestion des finances publiques tout en

s'appuyant sur une stratégie innovante de transition fiscale », a indiqué Pacôme Amenyo Adjourouvi, 4ème vice-président et représentant Mme la Présidente de

l'Assemblée nationale. En rappel, le CIP-UEMOA compte 40 députés des Etats de l'Union, soit 5 députés par Etat membre et préfigure le Parlement de l'Union. ■

Source Assemblée nationale



SAFER

Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Environnement : Des actions pour renforcer la lutte contre les changements climatiques

Le gouvernement togolais veut renforcer sa lutte contre les changements climatiques à travers la législation. Ce lundi en Conseil des ministres, l'exécutif a adopté un avant-projet de loi portant lutte contre les changements climatiques. Une adoption qui s'inscrit dans le cadre des réformes prioritaires inscrites dans la feuille de route gouvernementale.

Face aux effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement et le développement socioéconomique de la plupart des pays, le Togo veut prendre ses responsabilités et des dispositions pour renforcer la lutte engagée depuis quelques années contre les changements climatiques. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'avant-projet de loi qui permettra au Togo d'encadrer toutes les actions prises à travers l'intégration des questions de changements climatiques dans la législation togolaise. « Il est apparu nécessaire de prendre des mesures visant à renforcer la mise en œuvre des activités à fort potentiel de réduction des gaz à effet de serre ainsi que la

promotion du développement des technologies innovantes en matière de changements climatiques » a indiqué le gouvernement dans le communiqué ayant sanctionné la fin des travaux.

Les changements climatiques entraînent au cours de ces dernières années des bouleversements sur les écosystèmes et le mode de vie de l'humanité. Malgré sa faible émission de gaz à effet de serre et sa contribution mineure au phénomène de réchauffement planétaire, le Togo est considéré comme l'un des pays les plus vulnérables aux conséquences climatiques. Une situation qui pousse les autorités togolaises à s'activer pour intégrer

dans leurs outils de planification les nouveaux engagements pris par le Togo lors des conférences internationales sur le climat.

L'intégration dans la planification nationale et sectorielle des Contributions Déterminées Nationales (CDN) qui s'avère être essentielle, pour la réalisation des ambitions climatiques du Togo ne peut pas se faire sans l'élaboration des outils nécessaires de planification. L'idée pour le Gouvernement, c'est de parvenir à renforcer les acquis du Togo dans la lutte contre les changements climatiques, dans un contexte surtout marqué par la cherté de la vie et la crise sanitaire rendant les populations plus vulnérables. Le Togo avec



l'appui des partenaires externes est prêt à augmenter son engagement de réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 30,05%. Les engagements initiaux ont été pris en 2015 pour aller à la COP 21. Après cet accord, il y a eu celui de Paris qui a été signé. Les pays se sont engagés pour réduire l'effet des changements climatiques. De 2015 à 2020, il y a eu 5 ans et le Togo a pris sur lui d'entamer son processus de révision. Aujourd'hui pour aller au niveau de la planification nationale comme sectorielle, ce qui a été défini comme engagement, il faut le mettre dans la

planification. Il faut définir des critères qu'il faut suivre. Une étude a été d'ailleurs réalisée pour proposer des indicateurs dans ce processus. Il a été élaboré des outils pour simplifier l'intégration de ses engagements dans la planification.

En effet, le réchauffement climatique est une réalité et a évidemment un impact négatif sur l'agriculture. Les rendements agricoles ont baissé dans plusieurs pays en raison de la sécheresse et des dérèglements climatiques. Pour prévenir des situations encore plus graves, les autorités togolaises en charge de l'environnement avaient lancé récemment le projet de renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques climatiques au Togo. Pendant trois ans, il permettra de renforcer le processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques à travers l'élaboration des plans régionaux appuyés d'une stratégie d'investissement dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et des ressources en eau. ■

Roger GBESSIA

Togo : Vac +, une meilleure manière pour les enfants de mettre à profit, leurs vacances

Suite de la page 5



attendent encore les participants selon l'organisation.

« Nous sommes en train de nous préparer une fois encore pour la 5ème édition de VAC+. Nous

voulons offrir comme toujours des moments inoubliables aux enfants qui vont prendre part à l'initiative qui va se tenir durant les vacances. Nous invitons les parents d'élèves à déjà réserver les places à leurs enfants. » a fait savoir Laurent DAGADOU, responsable de l'Association Sauvons l'Orphelin (A.S.O)

Cet événement unique en son genre n'aura pas le succès qu'il faut sans les partenaires. L'opérateur de téléphonie mobile Moov Africa Togo n'a pas hésité à s'associer à l'initiative cette année ainsi que d'autres partenaires et bonnes volontés. La porte est toujours ouverte pour tous ceux qui veulent bien soutenir cette 5ème édition de VACANCES PLUS. ■

R É P U B L I Q U E T O G O L A I S E



ELECTIONS REGIONALES 2023

Pour une parfaite
organisation et une
reussite totale des
elections Régionales
2023 au Togo.

Mobilisons nous

